



SALLES DES FÊTES

rénovation complète du complexe

DOSSIER | « RÉNOVATION DES SALLES DES FÊTES »
du mag | Pages 8 et 9

DANS LE RÉTRO



QQ Inauguration des salles des fêtes, 17 septembre 2022.



QQ Journées des Arts, 24 septembre 2022.



QQ Les rencontres S.E.L.idaires du Sel'Arden, 15 octobre 2022.



QQ Cross des écoles et du collège, 21 octobre 2022.



QQ Bourse aux jouets de l'APEVS, 6 novembre 2022.



QQ Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918, 11 novembre 2022.



QQ Inauguration des Portes Ouvertes de Cré'ateliers 08 et Pic et Peint, 19 novembre 2022.



QQ Murder Party de la Médiathèque, 19 novembre 2022.



Jérémie Dupuy,

Maire de Villers-Semeuse

Conseiller Départemental

Vice-Président d'Ardenne Métropole

 Jérémie DUPUY

 @jeremydupuy08

 @jeremydupuy_

 www.jeremydupuy.fr

 maire@villers-semeuse.fr

Restez connecté avec

  Ville de Villers-Semeuse

   @villerssemeuse

 www.villers-semeuse.fr

 Villers Semeuse sur iOS et  Android

 mairie@villers-semeuse.fr

Magazine municipal de la ville de Villers-Semeuse n°92

Directeur de publication :

Jérémie Dupuy

Conception et réalisation graphique :

Ludivine Canon-Boulanger, Service communication

Couverture :

La Villersoise
Crédit photos : Ludivine Canon-Boulanger, Jérémie Dupuy, Amandine Tonglet, École Le Charme, École Le Plateau et Sel'Arden

Tirage : 1 800 exemplaires par la Sopac Reprographie

Ne peut être vendu.

Mairie de Villers-Semeuse

11 rue Ferdinand Buisson

08000 Villers-Semeuse

Tél. : 03 24 33 77 20



Mes cher(e)s, concitoyen(ne)s,

Après avoir fait face collectivement à la crise liée au COVID où notre commune est restée mobilisée, chaque jour, afin de soutenir nos concitoyens, c'est aujourd'hui la crise de l'énergie qui nous touche de plein fouet.

En effet, le prix de l'électricité multiplié par 4 et la hausse générale des coûts des différentes sources d'énergie tout comme l'inflation ont de lourdes conséquences sur nos budgets de fonctionnement et d'investissement et nous oblige à la plus grande prudence.

Au moment où tout augmente, parfois de manière démesurée, nous mettons tout en œuvre pour maîtriser la fiscalité des ménages villersois. Toutefois, pour y parvenir, les élus, les services et les agents ont fortement travaillé, au quotidien, pour réaliser les économies nécessaires, trouver de nouvelles sources de recettes supplémentaires afin de pouvoir poursuivre les investissements pour le bien de tous comme les salles des fêtes, la micro-crèche et les travaux du quotidien.

Mais aujourd'hui, toutes ces mesures ne pourront tenir dans la durée si des solutions pérennes au plus haut niveau ne sont pas prises. Nos petites communes subissent aujourd'hui une pression tellement forte que ce sont nos futurs investissements et le bon fonctionnement de notre collectivité qui sont remis en cause.

Quoi qu'il arrive, quels que soient les obstacles, nous continuerons à nous battre à vos côtés et pour vous, afin de garantir le meilleur service public communal à l'ensemble de nos concitoyens. Nous saurons aussi user de pédagogie pour vous expliquer, en toute transparence, les difficultés auxquelles nous serons confrontées et les solutions que nous mettrons en place pour y faire face.

Même si la période est à l'incertitude, une chose est certaine, il faut conserver l'espoir et la combattivité et vous pouvez compter sur vos élus.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année entourées de vos proches.



SOMMAIRE

PAGE 4
INFO'S

PAGE 5
CCAS

PAGE 6
MÉDIATHÈQUE

PAGE 7
TRAVAUX

PAGES 8 ET 9
DOSSIER DU MAG'
RÉNOVATION DES
SALLES DES FÊTES

PAGES 10, 11 ET 12
SCOLAIRE

PAGE 12
PÉRISCOLAIRE

PAGE 13
ÉVÉNEMENTS

PAGE 14
ASSOCIATIONS

PAGES 14 ET 15
ARDENNE
MÉTROPOLE

PAGE 16
RESTEZ CONNECTÉS
AVEC LA VILLE DE
VILLERS-SEMEUSE

LES NUMÉROS UTILES DE LA VILLE

Mairie
services administratifs

03 24 33 77 20

Les services CCAS, état-civil, élections, urbanisme sont joignables à ce numéro.

Centre Technique Municipal

services techniques

03 24 36 04 95

Police Municipale

sécurité publique

03 24 32 30 28

Agence Postale Communale

services postaux

03 24 32 51 97

Médiathèque

services postaux

03 24 37 30 15

A.L.S.H.

service périscolaire

03 24 26 55 70

PERMANENCE DU MAIRE

La permanence du Maire évolue ! Toujours sur rendez-vous en mairie, la permanence s'adapte aux disponibilités du demandeur.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat général :

📞 par téléphone au **03 24 33 77 22**

✉️ par mail à mairie@villers-semeuse.fr

CMJ - SORTIE DE FIN D'ANNÉE

Le mercredi 29 juin 2022, accompagnés de quelques élus, membres de la commission scolaire et périscolaire, les [élus du Conseil Municipal Jeunes](#) ont visité le [Musée « GUERRE et PAIX »](#) à Novion-Porcien.

Les enfants très curieux ont, en plus des explications fournies sur les panneaux et par la guide, posé beaucoup de questions et montré leur grand intérêt sur le déroulement de ces guerres. Une visite très appréciée !

Ces jeunes élus studieux ont enfilé la tenue de « [poilu](#) » et beaucoup appris sur les conflits tout en travaillant l'importance d'une paix durable à conserver pour notre avenir.

Après un déjeuner au musée, la municipalité leur a offert un livre souvenir avant de reprendre le chemin du retour.



L'AGENDA - LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

» **3 décembre 2022** de 10h00 à 22h00 - La Villersoise, grande salle des fêtes : Téléthon.

» **5 décembre 2022** à 11h00 - Monument aux morts: Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

» **10 décembre 2022** de 14h00 à 18h30 - Médiathèque : Lutinerie de Noël.

» **16 décembre 2022** de 9h00 à 12h00 - La Villersoise : Distribution du colis des seniors.

» **7 janvier 2023** à 18h00 - La Villersoise : Voeux du Maire à la population, ouverts à tous.

» **22 et 23 avril 2023** de 10h00 à 18h00 - COSEC : Marché de Printemps.

» **30 avril 2023** - Place Roger Aubry, Place de la Mairie: Kermesse des Associations.

» **30 avril 2023** à 10h45 - Monument aux morts : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.

Des modifications ou annulations d'événements peuvent avoir lieu, rendez-vous sur www.villers-semeuse.fr pour rester informé !

DON DE MADAME ET MONSIEUR JEAN WILEMME

En avril 2022, Monsieur le Maire avait l'honneur de renouveler les **voeux de mariage** de Mme Marie-Thérèse et M. Jean WILEMME à l'occasion de leurs **noces de diamant (60 ans de mariage)** à la résidence L'Hoste ORPEA en présence de *leur famille, des résidents et du personnel*.

Afin de remercier la collectivité pour ce moment important dans leur vie de couple, un **généreux don de 200€** a été offert au **CCAS** de la ville pour *aider les familles en difficulté*.

Le CCAS remercie chaleureusement Madame et Monsieur Wilemme pour cette belle attention envers notre commune et leur souhaite de nouveau de belles années de bonheur ensemble !



20 avril 2022

COLIS DE NOËL DES SENIORS

La distribution du colis des seniors aura lieu le **vendredi 16 décembre 2022 de 9h00 à 12h00** dans le hall d'entrée de la salle des fêtes. *En cas d'indisponibilité, contactez le CCAS de la mairie de Villers-Semeuse avant le 15 janvier 2022.*

REPAS DE LA MUNICIPALITÉ OFFERT AUX SENIORS

Après 2 ans d'absence en raison des conditions sanitaires, le 22 octobre avait lieu le **traditionnel repas offert par la municipalité aux seniors** sur le thème de l'automne.

Monsieur le Maire, Jérémy Dupuy, accompagné d'Evelyne Landart et Arnaud Donkerque, adjoints, Perine Dilly, Annabella Ribeiro et Jean-Philippe Bougard, élus municipaux et Valérie Doudoux, référente du CCAS de Villers-Semeuse,

ont proposé un après-midi de convivialité autour du traditionnel repas dansant offert par la municipalité aux seniors. **209 seniors ont répondu présents pour participer à ce bon moment d'échanges et de partage !**



médiathèque

CONCAIR D'ÉTÉ

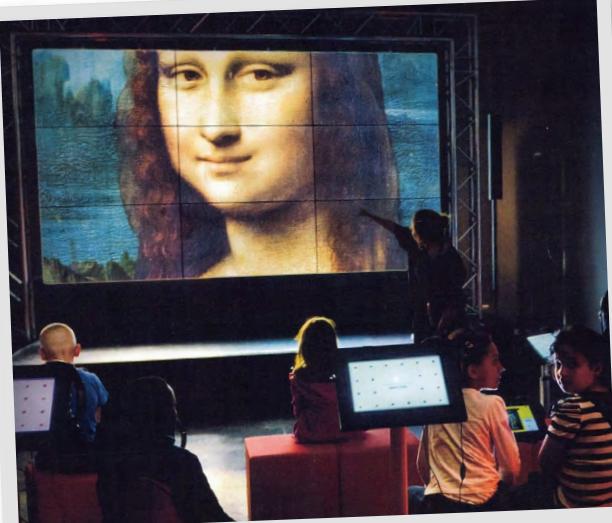
Le bilan de ces concerts d'été 2022 est très **positif**, puisque cette 3^{ème} édition signe un record de fréquentation qui témoigne de l'intérêt de notre commune pour la **musique** et la **culture** en général.

Ainsi, **pendant 8 semaines consécutives**, vous avez été de plus en plus nombreux à venir partager vos vendredis soirs à nos côtés dans la cour de la médiathèque. Avec toujours le **même plaisir et la même curiosité**, vous êtes venus assister aux concerts de groupes locaux aux styles variés jusqu'au traditionnel « **feu de camp** ». Vous n'avez jamais été aussi nombreux, alors nous espérons vous retrouver pour la **4^{ème} édition**, pour battre à nouveau le record.

On espère que la future programmation vous plaira autant que la dernière !



MICRO-FOLIE



Notre médiathèque va étoffer son offre de services en proposant un tout **nouvel espace** à l'étage qui regroupera:

- un accès aux collections numériques de grands musées et grands établissements nationaux.
- un espace de réalité virtuelle.
- une partie ludothèque.

Ainsi, prochainement, nous vous proposerons des **animations thématiques autour des arts, du jeu, du cinéma** et bien plus encore ! L'idée est de pouvoir augmenter l'éventail de nos propositions de services en se dotant d'un espace dédié à la **culture numérique** mais aussi aux **activités ludiques** tels que les **jeux de plateau, jeux de rôles, jeux d'ambiance et plus tard jeux vidéos** etc.

La **micro-folie sera bientôt opérationnelle et nous espérons vous y retrouver nombreux !**

LUTINERIE DE NOËL



travaux

MICRO-CRÈCHE

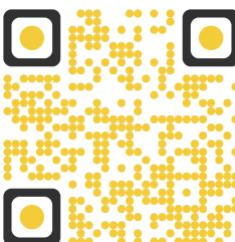
Après des années à l'abandon, l'ancien « café Belotti » va être transformé en **micro-crèche**.

Mme Belotti l'avait repris en 1951. Il servait également de bureau de tabac et de cabine téléphonique.

Dans les mois à venir, il va reprendre de l'importance au sein de notre commune et répondre au **besoin** des familles villersoises.

Du sol au plafond, en passant par une extension, ce bâtiment va retrouver une **seconde jeunesse**. Les travaux ont débuté depuis la dernière semaine d'avril.

*Suivez l'avancée des travaux
en flashant le QR Code >*



TRAVAUX - 04/11/2022
EN IMAGES

Après des années de cérémonies, mariages, baptêmes, anniversaires, conférences, réunions et bien d'autres événements, les **trois salles des fêtes de la ville** ont fermé leurs portes, tour à tour, **depuis 2019** pour être rénovées du sol au plafond.

Les salles "**La Villersoise**" (grande salle), "**Louis Jolly**"

(petite salle) et "**Simone Veil**" (salle de réunion) ont été inaugurées et ouvertes à la population officiellement le **samedi 17 septembre 2022** par Monsieur le Préfet des Ardennes, Alain Bucquet et Monsieur le Maire, Jérémy Dupuy, en présence des entreprises ayant réalisées les travaux, des agents de la commune et des élus du Conseil Municipal Jeunes et du Conseil Municipal.

POURQUOI CES TRAVAUX ?

En juin 2018, les élus ont souhaité débuter un projet de **rénovation complète des salles des fêtes** pour répondre aux **nouvelles normes et moderniser le complexe**. Après étude des bâtiments et de la faisabilité du projet, une réfection totale a été entreprise **à partir de 2019** pour améliorer *l'accueil, la sécurité, le confort et*

l'isolation (économies d'énergies).

Réalisés par phase, ces travaux ont permis de garder **les salles ouvertes pour les besoins de la commune et des habitants tout en les concentrant sur une période spécifique :**

PHASE 1 d'octobre 2019 à décembre 2019	PHASE 2 de janvier à février 2020	PHASE 3 de juillet 2021 à août 2022
<p>Salle Louis Jolly et dégagements attenants (sanitaires). Rafraîchissement en régie de la Salle Simone Veil pour l'ouvrir aux associations afin d'optimiser son occupation. Sécurisation des entrées avec une réduction des coûts énergétiques actuels.</p>	<p>Réhabilitation des deux cuisines de la salle Louis Jolly et La Villersoise.</p>	<p>Remise à neuf de l'ensemble du hall d'entrée et de la salle, étanchéité et isolation de la toiture et rénovation du système de chauffage globale.</p>

Dans le magazine numéro 81 (avril/mai 2019), la ville prévoyait **ces travaux de 2019 à 2023**. Cependant, le travail des agents et des élus a permis d'accélérer le chantier.

Une **gestion saine et rigoureuse des budgets** a conduit à la réalisation de l'ensemble des travaux sur **3 années**

au lieu de 4 en évitant une fermeture trop prolongée des salles **jusqu'en décembre 2023**.

Malgré les conditions sanitaires, confinements et conditions climatiques, les entreprises ardennaises présentes sur le chantier ont tenu les délais impartis.

COMMENT RÉSERVER UNE SALLE ?

- 1 Je prends contact avec l'agent en charge des salles des fêtes au **06 23 79 28 56** ou **reservation-salles@villers-semeuse.com** avec la date et la salle que je souhaite réserver.
- 2 Je transmets le **document dûment complété** et *j'attends le retour de validation ou refus de ma réservation.*
- 3 L'agent me recontacte pour m'informer sur **l'organisation de la salle** (*règlements de la salle, état des lieux etc...*).
- 4 Le jour de la location, l'agent réalise l'**état des lieux d'entrée** avec le locataire de la salle.
- 5 J'utilise la salle pour mon événement **en respectant le règlement intérieur et les consignes donnés** par l'agent en charge.
- 6 Je rends les clés de la salle lors de mon **état des lieux de sortie**.
- 7 Je reçois la **facture à mon domicile** à régler auprès du Trésor Public.

COÛT DES TRAVAUX

Le montant total des travaux de rénovation des salles des fêtes s'est élevé à **1 355 227,13€** répartis sur les budgets communaux d'investissement de **2020, 2021 et 2022**.

Des subventions ont également été sollicitées auprès de :

- l'**ÉTAT** - *au titre de la D.S.I.L. (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)* à hauteur de **202 097€**

- du **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES** - au titre des contrats de territoire à hauteur de **84 971€**.

TARIFS DES SALLES DES FÊTES depuis le 1^{er} octobre 2022

Salle *La Villersoise* - Capacité d'accueil : 250 personnes

Salle (cuisine et vaisselle comprises)	Location avec activités et/ou entrées payantes (option)	Ménage (option)
Habitants Villers-Semeuse		
Journée	500€	200€
Week-end	700€	200€
Habitants hors Villers-Semeuse		
Journée	800€	200€
Week-end	1300€	200€

Salle *Louis Jolly* - Capacité d'accueil : 50 personnes

Salle (cuisine et vaisselle comprises)	Location avec activités et/ou entrées payantes (option)	Ménage (option)
Habitants Villers-Semeuse		
Journée	300€	200€
Week-end	350€	200€
Habitants hors Villers-Semeuse		
Journée	450€	200€
Week-end	600€	200€

Salle *Simone Veil* - Capacité d'accueil : 25 personnes

Salle (cuisine et vaisselle comprises)
Journée



Salle Louis Jolly

Salle La Villersoise



scolaire

RENTRÉE SCOLAIRE - SEPTEMBRE 2022

333 enfants fréquentent les écoles Villersoises.

123  en maternelle

61 École Le Plateau & **36** École Le Charme
& **21** École Semeuse

&

210  en primaire

115 École Le Plateau & **81** École Le Charme
& **19** École Semeuse (du CP au CE2)

DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE LE PLATEAU ET LE CHARME

Mme Mylédie BERGE

Professeure des écoles

pour la classe de Grande section/CP

Ecole Le Charme



Auparavant Professeure des écoles de
tout-petits et petite section à Revin

Mme Caroline CONSEIL

Professeure des écoles

décharge de M. Dessaulx

pour la classe de CM1/CM2

Ecole Le Charme



Auparavant Professeure des écoles de
CM1 à Sedan

Mme Gwladys CAPITAINE

Professeure des écoles

décharge de Mme Probst

pour la classe de CM1/CM2

Ecole Le Plateau



Auparavant Professeure des écoles
remplaçante de tous niveaux à Warcq

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

réalisés en régie par les agents des services techniques

EN IMAGES

installation d'une
douche pour
les classes de
maternelles de
l'école Le Plateau
pour nettoyer les
enfants en cas de
petit accident



nouvelle peinture
des murs d'une
classe de l'école
Le Plateau avec
installation de
LED au tableau



nouvelle peinture
extérieure de la
salle d'évolution
de l'école Semeuse
ainsi que des pneus
de jeu de la cour



recyclage des
bacs à sel en
bacs à jeux
d'extérieurs
à l'école Le
Charme



De nombreux petits travaux sont réalisés par les agents durant les petites vacances scolaires
et en dehors des heures de cours permettant de réaliser les travaux tout au long de l'année.

DÉPART DE FABIENNE MESTRE



Après **8 années** en tant que directrice de l'école Le Charme, **Fabiienne Mestre** a souhaité revenir **uniquement au cœur de son métier**, l'enseignement, en arrêtant la direction d'une école en plus de son travail d'enseignante.

Pour cela, elle a fait sa rentrée de l'année scolaire 2022-2023 à **l'école primaire publique des Capucines** à Charleville-Mézières.

Nous lui souhaitons de belles années d'enseignements au sein de sa nouvelle école auprès des carolomaciens !



Suite au départ de Mme Mestre, **Alban Dessaulx**, enseignant depuis 13 années à l'école élémentaire Le Charme, a pris la **direction de l'école** pour cette nouvelle rentrée scolaire ! **Nous lui souhaitons une belle réussite dans ce nouveau rôle au sein de l'école !**

RÉCOMPENSE AUX ÉLÈVES DE CM2

Jérémie Dupuy, Maire de Villers-Semeuse, Eric Rabaté, adjoint aux affaires scolaires et Amandine Tonglet, Directrice du pôle scolaire et périscolaire, se sont rendus dans les écoles Le Charme et Le Plateau pour remettre à chaque élève de CM2 une **stylo 4 couleurs floqué Villers-Semeuse** accompagnée d'une **calculatrice FX-92 collège**.

Cette initiative du conseil municipal a pour objectif d'accompagner les futurs collégiens dans leur passage en 6ème avec un stylo 4 couleurs toujours utile pour rédiger leurs cours et une calculatrice qui les accompagnera durant leurs années collège. Une tradition de fin d'année depuis maintenant 8 ans !



école Le Plateau



la parole aux écoles

Une fin d'année riche en sorties et activités à l'école le Plateau

SORTIES DE FIN D'ANNÉE :

- Classes maternelles, CP et CM1 : le parc Argonne découverte
- Classes CE1 et CE2 : Cathédrale de Reims, ateliers artistiques au Palais du Tau et visite de la chocolaterie Dél
- Classes CM1 et CM2 : le zoo d'Amnéville

- **Une intervention musicale** : Des élèves de l'IME de Boutancourt sont venus présenter un petit *spectacle musical* à tous nos élèves : chants, percussions, présentation d'instruments.

- **Visite de la mairie avec la classe de CP** : Le 30 juin, la classe de CP s'est rendue en présence de M. le Maire, à la *mairie pour prendre connaissance des locaux et des symboles de la République*.

- **Les 400 ans de l'église de Villers-Semeuse** : Le cercle historique de Villers-Semeuse a organisé des manifestations à l'occasion des 400 ans de l'église de Villers-Semeuse. Il a désiré y associer les écoles. *Nous avons répondu favorablement à cette invitation*. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont ainsi participé à différents ateliers : *histoire de l'église de Villers, découverte des métiers du Moyen-Age, fonctionnement du cadran solaire*.

- **Un projet théâtre** : Les classes de CE2 et CM2 ont participé de janvier à juin à un projet théâtre avec l'aide d'une intervenante professionnelle, Sandra

Palandri. *Plusieurs représentations ont eu lieu devant les autres classes de l'école, les familles et quelques classes du collège*. Les classes de CM2 du Charme et du Plateau ont pu aussi se rendre à Nouzonville pour voir sur scène l'intervenante dans un spectacle intitulé « Au fil d'Alice ».

Un début de vacances ludique et instructif : l'école ouverte

Au début des vacances d'été, **40 enfants** ont été accueillis dans le cadre d'une école ouverte encadrée par **4 enseignants de l'école**.

Plusieurs activités sportives et culturelles ont été proposées : marche nordique, biathlon, tir à l'arc, tir à la carabine, orientation en ville, visite du Fort des Ayvelles, ateliers avec l'illustrateur Hervé Gourdet, lecture et histoire de légendes ardennaises à la médiathèque de Villers-Semeuse et pour clôturer, sortie à l'Elfy Park. *Expérience très positive qui sera sans doute renouvelée l'an prochain !*

périscolaire

TOO GOOD TO GO À LA RESTAURATION SCOLAIRE

Réduire et éviter le gaspillage alimentaire de la restauration scolaire, c'est un projet développé par l'A.L.S.H. depuis quelques mois avec le *tri de déchets alimentaires, la revalorisation des aliments non consommés par le compostage, l'installation d'un bar à salades, la sensibilisation auprès des enfants et agents d'une nutritionniste et la mise en place d'outils avec le collège pour apporter les quantités suffisantes et nécessaires pour éliminer le gaspillage*.

Nouvelle étape dans la réduction de ce gaspillage: utilisation de l'application mobile "**Too Good To Go**" pour *sauver les repas restants pouvant être consommés et les redistribuer à moindre prix*.

Lors de la semaine de test, ce sont pas moins de **28 repas qui ont été sauvés sur l'application et consommés**.

Le **gain généré par ces paniers surprises** sera redistribué aux **enfants** fréquentant la restauration scolaire à travers la mise en place de projets ludiques (*par exemple : venue du marchand de glace*), l'achat de matériel aidant à l'amélioration de la restauration scolaire etc...

Pourquoi le service périscolaire a adhéré à ce système ?

- réduire l'impact environnemental : ne pas enfouir les denrées alimentaires non consommées
- renfort de l'engagement de la collectivité dans le développement durable par la réduction du gaspillage alimentaire
- une action locale vertueuse de redistribution alimentaire



RAPPEL - INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire, un portail simplifié est mis en place pour réserver le périscolaire par l'**espace famille** de la *plateforme numérique iNoé*.

Un **portail sécurisé et accessible 7j/7 24h/24** depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone (à utiliser en mode paysage) permettant aux parents d'avoir accès à un **compte famille spécifique** avec le *suivi et la gestion des demandes en temps réel* et des notifications de réponses par mail.

A ne pas oublier, **délais de réservation** pour chaque activité :

- Restauration Scolaire : 7 jours avant le jour souhaité
- Garderie : 48 heures avant le jour souhaité
- ALSH Mercredi : 7 jours avant le jour souhaité
- ALSH Vacances scolaires : 10 jours avant le début du centre

En cas d'urgence (réservation ou annulation), merci d'adresser une demande à alsh@villers-semeuse.fr

12 HEURES POUR LE TÉLÉTHON

le samedi 3 décembre 2022 de 10h00 à 22h00

départ Salle des fêtes 11 rue Ferdinand Buisson
08000 Villers-Semeuse

VENTE DE ROSES
DU TÉLÉTHON À
PARTIR DE 10H00

2€ participation minimum
pour le Téléthon

Venez marcher et courir le nombre de kilomètres
que vous souhaitez en donnant un peu de votre
temps pour le Téléthon !

PETITE BUVETTE SUR PLACE

L'INTÉGRALITÉ DES BÉNÉFICES DE CET
ÉVÉNEMENT SERA REVERSÉE AU TÉLÉTHON.



PARTENAIRE DE L'
AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

SEL'IDARITÉ, DISTRIBUTION DE SEL POUR LES VILLERSOIS

Chaque année, la ville de Villers-Semeuse fournit à chaque foyer villersois du sel au cours de la période hivernale en se déplaçant au Centre Technique Municipal.

Le contenu d'un seau de sel sera délivré à chaque foyer villersois se déplaçant lors d'une permanence assurée par les agents des services techniques de la ville, uniquement un par foyer. **Un justificatif de domicile sera demandé pour retirer le sel.**

ATTENTION, un seau « Villers-Semeuse » a été donné les six dernières années aux habitants venus aux permanences. Venez récupérer votre sel pour cette année en apportant ce seau, aucun seau ne sera distribué à ces permanences !

Par souci d'entraide, pensez à vos voisins plus âgés ! Il vous sera possible de retirer un seau leur étant destiné sous présentation de leur justificatif de domicile.

Permanences

Les samedis :
3 décembre 2022 et 14 janvier 2023

au Centre Technique Municipal, rue Albert Poulin
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Rappelez-vous que le déneigement et le salage des trottoirs incombent aux riverains.



du côté de nos associations



SEL'ARDEN

Sel'arden a multiplié ses activités tout au long de cette année. Les **Ateliers du SEL** accueillent le public les 3èmes samedis de chaque mois et proposent des travaux de couture, réparations de petit électroménager, informatique ou matériel parc et jardins et des échanges de graines et plantes pour les amateurs de jardinage.

Chaque mardi et jeudi, des ateliers se déroulent à l'initiative des sélistes, de **multiples activités** sont programmées, visites culturelles, ateliers créatifs et participatifs, balades/découverte de jardins, cueillettes.

Les 15 et 16 octobre ont eu lieu les **rencontres SEL'idaire** en partenariat avec la municipalité à la salle des fêtes. Cette manifestation a accueilli de nombreux **sélistes, artisans et créateurs** en proposant des ateliers participatifs éco responsables. La **bourse locale d'échanges** permet de redonner une seconde vie aux objets inutilisés (vaisselle, bibelots, vêtements). Une **bourse aux graines et plantes** a accueilli les amateurs de jardinage.

Avec pour idées fortes, la convivialité, le partage, la transmission des connaissances et savoirs faire, la lutte contre le gaspillage et l'obsolescence programmée, SEL'ARDEN poursuit ses actions.

Toutes les activités de l'association SEL'ARDEN sont **gratuites**, nous privilégiions le **lien plutôt que le bien**.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Contactez le Sel'Arden :
M. Denis TOUCHON (Président)
06 15 38 15 40
selarden@gmail.com
<http://selarden.communityforge.net>



agglomération **VALODEA** Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ardennais

BIEN TRIER CES CARTONS

Trier ces déchets, c'est important, les trier correctement, c'est mieux ! Les cartons sont des déchets recyclables à déposer dans votre conteneur de tri, mais cette consigne n'est valable que pour ceux de petites tailles !

Les petits cartons ? Voici quelques exemples pour vous aider : **packs de yaourts, boîtes à chaussures, boîtes de céréales, paquets de gâteaux, rouleaux de papier toilette...**

Pour les cartons de grandes tailles comme les cartons de **déménagement**, de **produits High Tech** (téléviseur, ordinateur...), **électroménagers** (lave-linge, lave-vaisselle, four...), **mobilier**..., il faut les **déposer en déchèterie**.

En cas de doute sur la taille des cartons déposés dans le conteneur de tri, vous pouvez **découper le carton en plusieurs morceaux**.



Petits emballages en carton



Collecte sélective

Pourquoi les grands cartons ne sont pas acceptés en centres de tri ?

Les emballages ménagers sont envoyés dans des centres de tri pour y être **séparés par matières**. Ces unités **ne sont pas adaptées** aux déchets volumineux qui occasionnent des **bourrages** et des **pannes** sur les tapis de tri. Les emballages des collectes sélectives sont **triés par densité et/ou grâce à des tris optiques** (caméras).

Les **grands cartons** (même aplatis) cachent les autres emballages qui ne peuvent pas être captés ou attrapés par les outils ou les agents des centres de tri.



Grands emballages en carton



Déchèterie

ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

Pensez à votre badge ! Parmi les pistes retenues pour limiter le tonnage des déchets, **mieux réglementer l'accès aux déchèteries** est la solution adoptée, jusqu'alors trop souvent utilisées par des personnes n'habitant pas sur le territoire d'Ardenne Métropole. **Pour éviter ces abus**, il va désormais falloir présenter un badge pour accéder aux déchèteries.



Demander gratuitement le vôtre à l'**accueil des déchèteries** ou sur ardenne-metropole.fr

ZÉRO VERRE DANS LE CONTAINER D'ORDURES MÉNAGÈRES

Le tri des verres paie ! Grâce au tri de chaque habitant en déposant le verre dans les collecteurs spécifiques, le recyclage des verres augmente, **l'enfouissement des déchets ménagers diminue** et permet de recréer de nouveaux produits grâce aux **verres réutilisés** !

Le verre est une matière qui se recycle à l'infini ! Vous pouvez jeter dans les bennes prévues à cet effet tous les récipients en verre : **bocaux, pots, bouteilles, canettes, flacons sans exception, y compris ceux de parfum**. Ils sont ensuite collectés et traités par Ardenne Métropole.



RECYCLAGE DES CAPSULES

Le tri se niche partout, y compris là où on ne l'attend pas. **Exemple avec le café**. Si vous utilisez une cafetière à filtre, le marc ne se jette pas à la poubelle mais dans un composteur, comme les épluchures de légumes. Et si vous êtes équipé d'une cafetière à capsule, l'aluminium composant ces dernières **se recycle aussi** : chacune des déchèteries de l'agglomération met à disposition des utilisateurs un récipient qui leur est réservé.

Liste des points de collecte sur : www.recyclage-capsules.com



ZÉRO VERRE DANS LE CONTAINER D'ORDURES MÉNAGÈRES

C'est un travail **collectif** des habitants que nous souhaitons valoriser, en poursuivant nos efforts pour collecter **plus et mieux**.

Attention aux "faux-amis" :

Les **couvercles** et **capsules en métal** ou **en plastique** vont dans le tri.

Les bouchons en liège ainsi que tous **les faux-frères vont en déchèterie** : vitrage, miroirs, ampoules, vaisselle (même en verre ou en porcelaine), écrans de télé, plaques en vitrocéramique... //

OU DÉPOSER MON VERRE ?

Pour savoir où se trouvent les conteneurs à verre les plus proches de chez vous, téléchargez l'application : "Mes déchets Ardenne Métropole".

LOCALISATION DES BENNES À VERRE //

Bennes à verre enterrées :

- ZAC du Gros Caillou, intersection avenue du Gros Caillou et rue Camille Didier,
- 12 avenue du Gros Caillou,
- Rue de la Charmille,
- Stand de tir, anciens coopérateurs, rue Roger Gaignot,
- Stade Roger Marche, avenue Jean Jaurès,
- Rue Gambetta (bas de la rue),
- Rue des pêcheurs (au niveau du 3^e R.G.).

Bennes à verre classiques :

- Intersection rue Jean-Baptiste Clément et chemin de Lignicourt,
- Rue Jules Guesde (arrière de la salle des fêtes),
- Rue du Docteur L'Hoste.

PLUS D'INFORMATIONS :

0800 29 83 55

prevention-dechets@ardenne-metropole.fr
Réponse apportée sous 24h.



RESTEZ CONNECTÉ AVEC LA VILLE DE VILLERS-SEMEUSE

 **Ville de Villers-Semeuse**

 **@villerssemeuse**

 **@villerssemeuse**

 **Ville de Villers-Semeuse**

 **@villerssemeuse**

 **www.villers-semeuse.fr**

 **Villers Semeuse** sur Android et iOS

 **mairie@villers-semeuse.fr**

 **alerte SMS**

 **ALERTE SMS**

Pour une meilleure information de ses habitants, la ville de Villers-Semeuse propose à ses administrés un service d'information personnalisé, simple et gratuit d'alerte SMS pour les informations quotidiennes et urgentes de la commune (informations pratiques, scolaire / périscolaire, animations, travaux, médiathèque, seniors).

Comment s'inscrire ?

 **Compléter le formulaire en mairie,**

 **Par téléphone au 03 24 33 33 01,**

 **En remplissant le formulaire sur www.villers-semeuse.fr**

#ENGAGEPOURMAVILLE

